

CHAUX



LE BULLETIN

SOMMAIRE

2	LE MOT DU MAIRE
3	MAIRIE DE CHAUX
4	DECHETS
5	8 MAI
6	MUSIQUE
7	LES TALENTS DE CHAUX
8	HISTOIRE DE CHAUX
9	CHAUX BIZZ
10	CHAUX BIZZ
11	CHAUX-VILLAGE-PATRIMOINE
12	CHAUX-VILLAGE-PATRIMOINE
13	CHAUX-VILLAGE-PATRIMOINE
14	RUBRIQUE PRATIQUE ET CIVISME
15	A RETENIR



LE MOT DU MAIRE



La 1ère année du nouveau mandat municipal vient de se terminer il y a quelques semaines. S'il est assurément prématuré de vouloir établir un bilan de notre action durant cette période, il peut être intéressant de rappeler les principales actions de l'équipe, à

savoir :

- Aménagement de l'entrée de la commune, Rue de Comblanchien,
- Aménagement du terrain multisports et de tennis, (les détails financiers vous ont été donnés dans le bulletin n° 25)
- La commune disposait de 3 prêts auprès de la BPFC aux taux de 3,84 %, 4,06 % et 4,47 % dont la durée moyenne restante était de 12 ans. Compte-tenu des taux relativement bas offerts sur le marché, la BPFC a été sollicitée et nous a proposé une renégociation de ces 3 concours. Bilan de l'opération : prêt globalisé au taux fixe de 2,77 % sur 10 ans, charges annuelles moins élevées, durée plus courte pour un gain final de l'ordre de 29.000 Euros,
- Nous subissons pour l'année 2015 une perte de recettes due à la baisse des dotations de l'Etat. Nous avons recherché des économies sur l'ensemble de nos postes budgétaires et grâce à cette orientation, nous avons pu maintenir nos taux d'imposition (sans aucune hausse) au niveau des années précédentes.
- Enfin, le dossier réfection et aménagement de la V.C. n° 5 (Route de la Serrée) est en bonne voie. Le projet en 3 tranches est pratiquement finalisé. En septembre, le D.C.E. sera établi, l'entreprise après consultation sera retenue et nous connaissons le coût exact des travaux. Les demandes de subventions auprès des différents services seront réalisées et si obtention, ce dont nous ne doutons pas, la date de commencement de ces travaux est envisagée début 2016 pour la 1ère tranche.

Jean-Claude BELLINI

MAIRIE DE CHAUX

Région Bourgogne
Département Côte-d'Or
Arrondissement Beaune
Canton Nuits-Saint-Georges

Hôtel de ville de Chaux

1 place de la Mairie
21700 Chaux

Code postal 21700
Code commune 21162

Contactez la mairie de Chaux

Démographie
Population municipale 458 hab. (2015)
Densité 64 hab./km²

Téléphone : 03 80 61 04 08
Fax : 03 80 61 04 08
E-mail : mairie.chaux@wanadoo.fr

Géographie
Coordonnées 47° 07' 51" Nord 4° 54' 24" Est

Horaires de la mairie de Chaux

Altitude Min. 265 m – Max. 432 m
Superficie 7,04 km²

Le lundi : de 14h00 à 16h30
Le mercredi : de 10h00 à 12h00

Les habitants de Chaux sont les Chaulais et les Chaulaises.



DECHETS

Voici dans quel état se trouve trop souvent le point de tri sélectif de notre commune...

Quel bonheur si chacun avait le souci de respecter notre environnement.

Merci d'y penser.

Pour rappel tout contrevenant risque une amende de 1500 €.

NB : 2 personnes ont déjà été sanctionnées.



VETEMENTS, CHAUSSURES...

Mettez vos anciens vêtements et chaussures propres dans des sacs plastiques et déposez-les dans les conteneurs « Le Relais » (situés sur chacune des trois déchèteries et sur le parking de Carrefour Market à Nuits Saint Georges).



DECHETS D'ACTIVITES DE SOINS A RISQUES INFECTIEUX



Les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) comprennent les déchets piquants, coupants ou tranchants : seringues, aiguilles, lancettes des particuliers en auto traitement.



Une borne de collecte, située derrière le marché couvert, rue du Dr Louis Legrand à Nuits Saint Georges, est accessible

24h/24h et 7 jours sur 7 (boîtes et codes barre d'accès fournis par les pharmacies).

LES DECHETERIES

Horaires d'ouvertures (du 1^{er} avril au 31 octobre) :

Quincey (chemin de la station) : lundi 8h-12h / mercredi 14h-18h / samedi 8h-12h - 14h-18h
Flagey Echezeaux (rue du chemin neuf) : lundi 14h-18h / mercredi 8h-12h / samedi 8h-12h - 14h-18h
Nuits Saint Georges (route de Chaux) : du lundi au vendredi 14h-18h / samedi 8h-12h - 14h-18h

Horaires d'ouvertures (du 1^{er} novembre au 31 mars) :

Quincey (chemin de la station) : lundi 9h-12h / mercredi 14h-17h / samedi 9h-12h - 14h-17h
Flagey Echezeaux (rue du chemin neuf) : lundi 14h-17h / mercredi 9h-12h / samedi 9h-12h - 14h-17h
Nuits Saint Georges (route de Chaux) : du lundi au vendredi 14h-17h / samedi 9h-12h - 14h-17h



INFORMATION DECHETS



DE TRES BONS RESULTATS...

Depuis la mise en place de la redevance incitative au 1^{er} janvier 2014, le tonnage d'ordures ménagères a diminué de 22%. Parallèlement, la quantité de déchets triés a augmenté de 4% pour les papiers, 6% pour le verre et 35% pour les emballages ! Bravo à tous pour ces efforts !

...MAIS LA QUALITE DU TRI RESTE A AMELIORER

Si les résultats sont très encourageants, les erreurs de tri dans le conteneur jaune augmentent ; de 30% en 2013 à 35% au 1^{er} semestre 2014.

Ces erreurs de tri ont coûté 59 000 € en 2013, soit 3,74 € par habitant. Pour vous aider dans votre quotidien, la Communauté de communes de Nuits Saint Georges vous rappelle les conseils utiles pour bien trier.

A JETER DANS LES ORDURES MENAGERES



Vaisselle cassée, films et sacs en plastique, barquettes en plastique de fruits, de légumes, de charcuterie, de pâtisseries, barquettes en polystyrène de viande, de poissons, pots de yaourts, de crème...

EMBALLAGES

- Ne pas laver les emballages mais bien les vider
- Déposer les emballages en vrac (non en sacs)
- Compacter les emballages
- Laisser les bouchons sur les bouteilles
- Ne pas imbriquer les emballages entre eux



Bouteilles et flacons en plastique



Briques alimentaires et cartonnettes



Emballages métalliques



PAPIERS

- Enlever le film plastique
- Ne pas déposer les papiers spéciaux (photos, carbone, sulfurisés, papiers peints, mouchoirs et papiers au contact d'aliments)



Journaux, magazines
Publicités et prospectus



Annuaire, catalogues,
Livres et cahiers



Courriers, lettres
et enveloppes



VERRE

- Enlever les bouchons et couvercles
- Ne pas déposer de vaisselle cassée



Bouteilles, pots et bocaux en verre



Le plan de situation des Points d'Apport Volontaire des 25 communes est disponible sur simple demande ou sur le site Internet

8 MAI

Le 8 mai, nous avons célébré le 70ème anniversaire de la victoire sur le nazisme et le fascisme. Vous êtes venus nombreux à cette cérémonie autour du monument aux morts et soyez en ici remerciés. Je me suis rendu récemment sur les lieux de la plus atroce page de l'histoire de cette seconde guerre mondiale : les camps de concentration et d'extermination d'AUSCHWITZ / BIRKENAU. A la porte du camp est accroché avec une macabre ironie, un panneau en fer forgé sur lequel est écrit « le travail rend libre ». Bilan de ces 5 terribles années: 1.500.000 victimes. Il nous appartient, à nous tous d'entretenir le flambeau du 8 mai.

Plus que jamais, c'est bien dans la mémoire qu'il faut préparer l'avenir.

Jean-Claude BELLINI



Rappelons-nous à ce titre ces mots gravés dans la pierre

- Au mémorial de Caen : " la douleur m'a brisé, la fraternité m'a relevé, de ma blessure a jailli un fleuve de liberté".
- A Colombey-les-Deux-Eglises : "il existe un pacte vingt fois séculaire entre la grandeur de la France et la liberté du monde".
- Rappelons-nous également ces paroles du Général de Lattre de Tassigny dans son ordre du jour n° 9 : "vous avez par vos efforts, votre ferveur, votre héroïsme, rendu à la Patrie son rang et sa grandeur".



Victor Hugo a écrit : "Il faut allumer les grandes dates comme on allume les flambeaux".

MUSIQUE

Le 13 juin, l'harmonie de Nuits Saints Georges a donné un concert devant la salle des fêtes. Merci à tous les musiciens et spectateurs.



LES CHAULAIS ET LES CHAULAISES ONT DU TALENT, AUJOURD'HUI...

Dominique RICHAUD Facteur d'orgue



Le facteur d'orgues est un artisan spécialisé dans la fabrication (origine du mot "facteur") et l'entretien d'orgues complètes.

Dominique RICHAUD qui est organiste au sacré Cœur de Dijon depuis 1989 travaille avec son fils Jean Pierre. Son entreprise est spécialisée dans les orgues à tuyaux non mécaniques, elle s'est fait une place de premier ordre sur ce marché et assure:

- L'intégralité de la restauration d'instruments, quel que soit leur style
- Leur modernisation ou agrandissement
- La construction d'instruments entièrement neufs à traction électrique et transmission numérique
- L'entretien et l'accord de tous les types d'orgues à tuyaux sur toute la France

Pour exercer ce métier, sont requises des qualifications en dessin industriel, menuiserie, mécanique, formage des métaux, travail des peaux, électrotechnique, informatique. Un savoir-faire en techniques musicales et en acoustique est aussi indispensable.

Fabriquer un orgue va de la conception architecturale de l'ensemble à la définition des harmonies. Le métier s'exerce en atelier mais nécessite des déplacements sur site. Le métier de facteur d'orgues est avant tout un métier de passion.

Quelques informations sur cette activité :

- Il existe 50 facteurs d'orgues en France
- Nombre d'orgues en France : 10 000
- 1 école de facteur d'orgues en Alsace
- Il y a autant d'orgues en Alsace que dans toute la France
- 95% des orgues appartiennent aux communes depuis la loi de 1905 sur la séparation de l'église et de l'état

- Pour plus d'information vous pouvez consulter le site: <http://www.erdelec.fr>

Un siècle d'histoire Nos racines, Nos origines, Celles de notre village

Séance du 30 Octobre 1902.

Vu le mauvais état de la rue Robert , considérant que les eaux pluviales dégradent cette rue et qu'il y a lieu de remédier à cet inconvénient en facilitant l'écoulement des eaux.

Prie Monsieur le Préfet de bien vouloir faire procéder par monsieur l'agent Voye à l'étude des travaux à exécuter dans la rue Robert pour l'établissement de rigoles pavées sur le côté droit.

Séance du 30 Novembre 1901.

Demande du téléphone pour la commune de Chaux.

Considérant que l'établissement d'un réseau téléphonique est appelé à rendre de grands services, d'autre part que le système proposé pour l'installation d'un téléphone n'entraînerait pas la commune dans des dépenses exagérées.

Prie Monsieur le Préfet de faire procéder aux études nécessaires pour relier la commune de Chaux au réseau téléphonique départemental.

En réponse de Monsieur le Préfet, la commune demande son incorporation au réseau téléphonique et s'engage :

1/ A verser au département le montant de l'intérêt du capital fixé de 3 Fr 80 à 87 Fr 80 environ pour la 1ère année.

2/ Fournir à ses frais un local.

3/ A rétribuer un gérant et assurer gratuitement la distribution des télégrammes téléphonés sur tout le territoire de la commune. Le maire signera toutes conventions et interviendra entre la commune de Chaux et l'administration des Postes et Télégraphes.

Séance du 7 Décembre 1902

Monsieur le maire donne lecture à l'assemblée d'une copie du testament de Monsieur Bouchard Philibert, délivrée par Maître Gros, notaire à Nuits Saint Georges et par lequel le dit Sieur Bouchard Philibert, décédé à Chaux le 30 août 1901 , lègue à la commune de Chaux une parcelle de vigne d'environ trois ares soixante centiare et une somme de cinq mille francs destinée à la restauration de la cure .

La commune accepte le legs fait par le sieur Bouchard Philibert.

ACTIVITE DU COMITE DES FETES "CHAUX BIZZ"

ACTIVITES DU COMITE DES FETES "CHAUX BIZZ"

Nos dernières activités :

Le 24 janvier, la troupe "En bonne Compagnie" était de retour à CHAUX après une tournée en région parisienne. Elle nous a proposé d'assister à la comédie "Panique avant l'heure" pour le plus grand plaisir de 66 spectateurs.



Le dimanche 17 mai, le Comité des fêtes a eu le plaisir de proposer l'exposition d'une maquette de train miniature présentée par Michel et François DUBOIS.

Ce réseau modulaire s'inspire librement des magnifiques paysages rencontrés en suivant le tracé de la Ligne Impériale dans la Vallée de L'Ouche, c'est-à-dire entre Dijon et Mâlain en Côte d'Or (environ 25 km).



La présence d'une authentique cabine de conduite d'une BB 8100 permettant de piloter ce réseau a rendu encore plus réaliste cette exposition



De nombreux visiteurs sont venus admirer cette superbe maquette.

Profitant de cette occasion, quelques "collectionneurs chaulais" ont dévoilé leurs trésors :

- Une placomusophile (collectionneuse de plaque de muselet de champagne) Anne Marie PERRIN
- Michel GUENOT qui a présenté des petits tracteurs agricoles
- Un autophile Gilles BORDNER qui a fait rêver les visiteurs en dévoilant sa collection de petites voitures de tous âges.

Merci à tous les exposants et visiteurs.

Malheureusement au cours de la visite il a été dérobé un petit tracteur à Michel et une Estafette à Gilles.

ACTIVITE DU COMITE DES FETES "CHAUX BIZZ"

Le 23 mai, 13 courageux marcheurs ont, avec Marie Claire BELLINI comme guide, effectué une balade champêtre avant de profiter d'une collation bienfaisante.



Et, en guise de rats laveurs... toujours les 3ème mardi de chaque mois, rendez vous à la salle communale, pour nos soirées "jeux de cartes" qui réunissent de fidèles amateurs de tarot et d'autres jeux de société.



Le 31 mai nous avons tenu notre vide grenier annuel et cette année la météo ainsi que la participation tant des exposants que des visiteurs ont été fidèles au rendez vous. Rendez vous l'année prochaine. Vous pouvez commencer à vider vos caves et vos greniers.



Nos activités à venir:

- Participation aux festivités du 14 juillet en proposant un lâcher de ballons.
- 29 et 30 août exposition dans les granges de la commune.
- Le 12 septembre nous proposerons un diner concert avec Olivier VILLA. Attention le nombre de place pour cette soirée sera limité.
- Et début 2016, le retour de la compagnie "En bonne compagnie" pour une nouvelle pièce de théâtre.

CHAUX-VILLAGE-PATRIMOINE

Chaux-Village-Patrimoine a tenu sa première Assemblée Générale le vendredi 13 mars à la salle des Fêtes, en présence d'une assistance nombreuse. Jean-Claude Bellini, maire de Chaux et une grande partie du conseil municipal étaient présents ainsi que Danielle Ratel, présidente de l'ACAHN et Michel Lacoudre président du Comité des fêtes de Chaux. A la fin de l'Assemblée, la quarantaine de participants a pu échanger et proposer des nouvelles idées en partageant le verre de l'amitié. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux adhérents : Charles-Marcel Bouchard, Marc et Françoise Collin, André et Colette Radix et Danièle Ratel qui est membre d'honneur pour l'année 2015.



Nos projets pour 2015 : la poursuite de la mise en valeur des calvaires

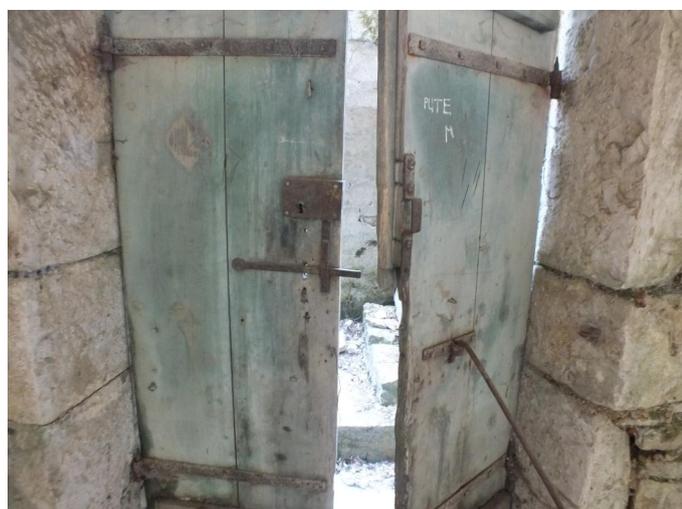
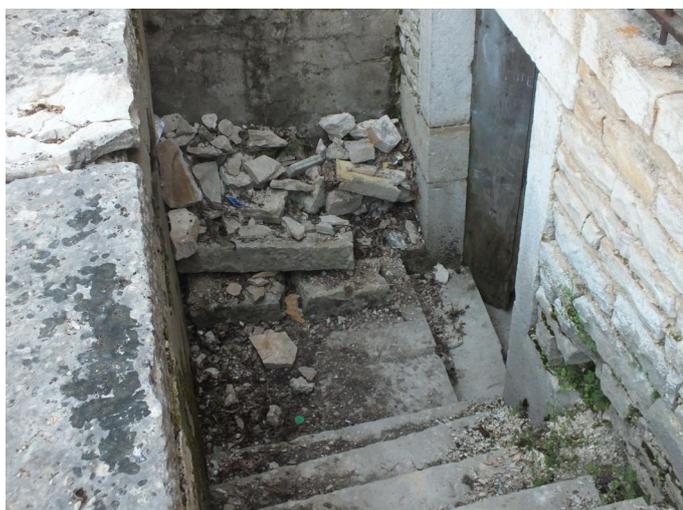
- la restauration du lavoir devant la fontaine - la création d'un sentier qui se veut comme une balade familiale qui partira de la mairie, guidera les promeneurs à travers forêt et vignes sur environ 7 km, en passant devant la plupart des monuments et points de vue remarquables de la commune - l'élaboration d'un livret sur la flore - l'organisation de visites pour les journées du Patrimoine. Le but de notre association n'est pas seulement de mettre en valeur des monuments mais aussi d'apporter une plus-value au village et de permettre aux habitants et de se rencontrer.

CHAUX-VILLAGE-PATRIMOINE

Projet phare : le Lavoir « Devant la Fontaine »

Datant de 1870 et situé en plein cœur du village, ce lavoir méritait notre attention. Le toit était en mauvais état, ainsi que certaines pièces de charpente. Le bassin, ses abords et le bâtiment annexe étaient encombrés de déchets divers (poutres, bouteilles, bouchons, papiers, gravas). L'escalier d'accès et les grilles de protection étaient en mauvais état.

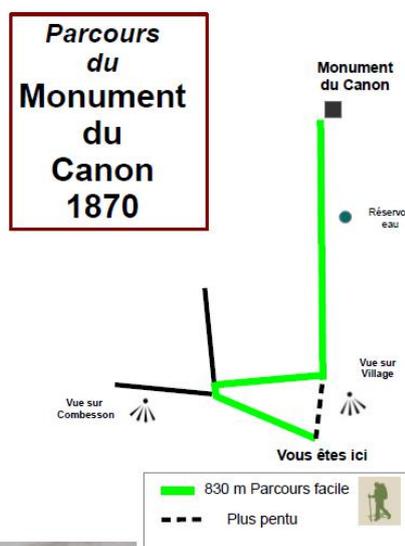
En mars 2015, les travaux de réfection de la toiture, de consolidation des charpentes et de pose de chéneaux sont effectués et pris en charge par la commune. Le nettoyage du lavoir et de son bâtiment annexe, la restauration des grilles, de la porte d'entrée et de l'escalier d'accès ont été exécutés par l'association. Ce projet est le fil rouge de l'association pour les 2 années qui viennent.



CHAUX-VILLAGE-PATRIMOINE

Le monument du canon :

Pour valoriser cette agréable promenade et permettre à tous d'en profiter, le sentier qui mène au monument du canon a été débroussaillé et un panneau en indique à présent l'accès.



Association
CHAUX – VILLAGE - PATRIMOINE

RUBRIQUE PRATIQUE ET CIVISME

Raticide

Les personnes, qui souhaitent avoir du raticide, sont informées qu'il y a des sachets à leur disposition en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat de mairie.

Secrétariat de Mairie

Lundi de 14 h 15 à 16 h 15
Mercredi de 10 h 00 à 11 h 45.

Téléphone-fax : 03.80.61.04.08

Adresse internet : mairie.chaux@wanadoo.fr

DÉCHETTERIE DE NUITS ST GEORGES

du lundi au vendredi de 14 h à 17 h
samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Sauf les jours fériés

Nuisances sonores

Arrêté préfectoral du 16 juin 1999

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, débroussailleuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, etc... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9 heures à 12h et de 15h à

Brûlage des déchets

Les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers et déchets verts à l'air libre .

À ce titre, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures, etc....

À savoir : les déchets verts doivent être déposés en déchetterie . Ils peuvent également faire l'objet d'un compostage individuel.

Brûler ses déchets dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450€.

ETAT CIVIL

Décès :

Mme Marie-Louise Georgette Henriette DULCEY Veuve ZOMINY décédée le 05/01/2015

Mme Roberte FRANCOIS Veuve BOULAY décédée le 02/02/2015

Mariage :

Mme Sandrine Lucienne Rose PRANOVI et Mr Christophe André BONAVENT le 14/02/ 2015

Naissances :

Noélie Carole Sylvie DUREUIL née à Dijon le 12/01/2015

Keylian VOYE né à Beaune le 21/05/2015,
Milla VOYE née à Beaune le 21/05/ 2015,

Lena VOYE née à Dijon le 29/05/2015

A RETENIR

14 JUILLET 2015

Outre les festivités régulières : Feu d'artifice (cette année à Meuilley) le 13 Juillet au soir. Tombola, jeu de quilles, courses le 14 Juillet l'après-midi. La municipalité organise, cette année, pour la fête nationale à 12 h 00, un repas convivial sous chapiteau - Place des Marronniers. Les inscriptions seront à retourner en mairie avant le 30 Juin 2015 au plus tard.

TARIF DU REPAS 14 JUILLET

- 10 € pour les habitants de la Commune
- 20 € pour les personnes extérieures à la Commune,
- Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

CHAUX BIZZ

- Participation aux festivités du 14 juillet en proposant un lâcher de ballons.
- 29 et 30 aout exposition dans les granges de la commune.
- Le 12 septembre nous proposerons un diner concert avec Olivier VILLA. Attention le nombre de place pour cette soirée sera limité.
- Et début 2016 le retour de la compagnie "En bonne compagnie" pour une nouvelle pièce de théâtre.



Ont participés à ce numéro:

Danielle Lacoudre
Michel Lacoudre
Michel Jardel
Jean-claude Bellini
Jean-Claude Chapelle
Dominique Richaud
Daniel Desainte-Mareville

